

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 53

présenté par
Mme Valter

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 47, substituer au mot :

« raisons »

le mot :

« motifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le mot « motifs » est employé à l'alinéa 65 pour le même usage. Cet amendement harmonise les termes dans le texte de la proposition de loi.